

# VISIO - Actualité du droit public, les dernières nouveautés de l'année

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchrones

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, [gaille.ducher@adiaj.org](mailto:gaille.ducher@adiaj.org)) ou Julien (01 53 39 14 24, [julien.laudat@adiaj.org](mailto:julien.laudat@adiaj.org)) pour réaliser cette formation en INTRA

## Objectifs

- Apporter un éclairage opérationnel sur les évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles intervenues au cours de l'année écoulée.
- Permettre aux agents et responsables des collectivités de mieux comprendre les mutations administratives et les enjeux juridiques émergents.
- Aider à anticiper les situations à risque et à prévenir les contentieux par une meilleure appropriation des règles applicables.
- Contribuer à la veille juridique et à l'actualisation régulière des connaissances des agents publics.

## Public Visé

Juristes, Documentalistes, Tout agent préparant un écrit ou un oral de concours, Toute personne intéressée par l'actualité juridique

## Pré Requis

Connaître l'environnement territorial, niveau confirmé

## Objectifs pédagogiques

- Proposer un bilan annuel des principales évolutions réglementaires et jurisprudentielles intervenues en matière de fonction publique
- Concourir au travail de veille juridique et d'actualisation des connaissances des agents publics
- Prévenir le contentieux

## Méthodes et moyens pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- Repérer les principales évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles impactant les administrations et la fonction publique.

- Expliquer les implications concrètes de ces évolutions dans leur pratique professionnelle.

- Actualiser leurs connaissances sur :

- Le principe de laïcité dans la fonction publique
- Les réformes liées à la décentralisation, à l'organisation administrative et à l'IA
- Les nouvelles normes environnementales et obligations en matière de transition écologique
- Les règles de la commande publique et de la préservation de l'ordre public
- Les responsabilités administratives, financières et pénales des agents

## Parcours pédagogique

- L'application du principe de laïcité aux agents publics et aux collectivités
- Les nouvelles dispositions en matière de décentralisation et de déconcentration
- La transformation administrative, l'IA, les mutations administratives

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

et des élus

- - Les évolutions statutaires et l'égalité professionnelle
  -
- Analyser des situations concrètes à la lumière des nouveautés juridiques.
- Anticiper les risques juridiques et prévenir les contentieux.

## Qualification Intervenant.e.s

Juriste, fonctionnaire territoriale

Cette formation propose de faire le point sur toute l'actualité du droit administratif. Elle s'adresse à toute personne désireuse de mettre à jour ses connaissances.

Les sujets abordés durant cette journée intéresseront également les personnes préparant les concours et les examens professionnels de la fonction publique, tant à l'écrit qu'à l'oral

## Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

**Modalités d'évaluation :** Les stagiaires sont invités par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation :** Les stagiaires sont invités par mail à compléter une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne.

**Attestations de la formation :** Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

## Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

### Durée

**7.00** Heures  
1 Jour

### Effectif

De 4 à 40 Personnes

### Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	<b>680.00</b>
Inter Adhérent (Par personne) :	<b>640.00</b>



Contactez-nous !

**Pascale FLURY-DELABRE**  
Directrice

Tél. : 0153391417  
Mail : volodia.tourtchine@adiaj.org